

## Changement de dirigeant

### **SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE**

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n° 40-2015 du 27 août 2015

**Siège social:** Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray

Cité des Sciences 1082 El Menzah IV

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 25 mai 2021 à la Recette des Finances –Charguia -Tunis, le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a décidé de nommer Monsieur Sadok JELASSI en tant que Président Directeur Général de la SICAV en remplacement de Madame Hanen HADJ SALAH.